

Linky, un compteur électrique suffisamment « intelligent » ?

La généralisation des compteurs intelligents est une première étape essentielle dans la modernisation annoncée des réseaux électriques. Mais l'expérimentation française du compteur Linky présente encore quelques zones d'ombres. Notamment en matière d'information des consommateurs.



Les réseaux électriques de demain seront « smart » ou ne seront pas. Telle pourrait être la devise des opérateurs électriques, tant la diversification à venir des usages de l'électricité implique une modernisation sans précédent des réseaux de distribution. Intégrer la production décentralisée d'électricité d'origine renouvelable, desservir les infrastructures de recharges des véhicules électriques, résoudre les pannes à distance, lisser les pics de demandes, informer les consommateurs en temps réel sur le montant de leur facture... Cette modernisation ne pourra se faire sans un recours accru aux technologies de l'information et de la communication. Autrement dit, sans rendre « intelligents » les réseaux électriques de demain. Et pour ce faire, la généralisation des compteurs communicants chez les consommateurs s'avère être une étape incontournable.

Développer les compteurs « intelligents » pour maîtriser la demande

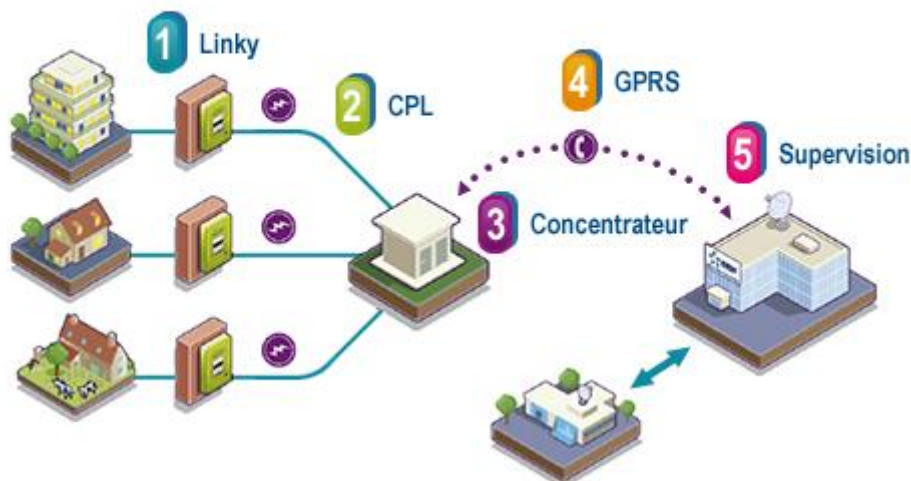
A l'interface entre usagers et fournisseurs, ces nouveaux compteurs électriques informent en temps réel sur la consommation effective et permettent l'intervention à distance de l'opérateur (pour résoudre une panne ou re-paramétrer le compteur). Situés dans le logement ou dans les parties communes, ils font circuler l'information sur le réseau, et sont, de fait, des outils essentiels dans la maîtrise de la demande en électricité. La Commission Européenne ambitionne donc le déploiement à grande échelle de ces compteurs innovants. La directive Électricité de 2009 impose en effet aux États-membres de mettre en place « des systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité. » Et précise que « si la mise en place de compteurs intelligents donne lieu à une évaluation favorable, au moins 80 % des clients en seront équipés d'ici à 2020. » Pour l'heure, seuls 10% des foyers européens disposent de ce type de compteurs. Et si l'Italie et la Suède ont d'ores et déjà généralisé leur installation chez les particuliers, partout ailleurs en Europe, les projets de démonstration se multiplient.

UN SERVICE PAYANT... ET UTILE AUX DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIE

Annoncé gratuit, le compteur Linky sera finalement payant. Selon les informations publiées par Le Parisien, les abonnés déjà équipés du nouveau compteur - 250.000 foyers dans les deux zones tests à Lyon et en Touraine - ont reçu une offre payante pour expérimenter les nouveaux services initialement annoncés comme gratuits. Pour accéder au site Internet dédié qui permet de visualiser sa consommation d'électricité, son budget et ses émissions de CO2 et obtenir des conseils pour

mieux gérer sa consommation, il faut désormais payer 3,50 euros et 4,50 euros par mois, soit un coût de 42 à 54 euros par an. Initialement, seule l'installation du compteur devait être payante, pour un coût compris entre 120 et 240 euros par usager, qui devait être amorti par mes économies d'énergie réalisées. Selon Le Parisien-Aujourd'hui en France non seulement les clients n'économiseront pas 50 euros par an, mais pourraient en fait dépenser 16 euros de plus par an.

Linky : un système de compteurs communicant



Notamment en France, où l'expérimentation du compteur communicant « Linky » d'ERDF s'est achevée en mars dernier, après l'installation de 250 000 compteurs « test » en Indre-et-Loire et dans l'agglomération lyonnaise. Une phase pilote, destinée à tester la capacité d'ERDF à déployer le compteur à grande échelle. Le comité d'évaluation de Linky, mis en place par le ministre de l'industrie Eric Besson début mai, doit désormais statuer sur la généralisation du dispositif, qui suppose donc le remplacement de 35 millions de compteurs, pour un coût global de 4 milliards d'euros. Présidente d'ERDF, Michèle Bellon se dit satisfaite de cette expérimentation, mais précise néanmoins que Linky n'est que la première pierre de l'édifice. « *C'est une étape nécessaire mais pas suffisante, il faut désormais inventer de nouvelles offres de conseils et de services en aval, destinées aux consommateurs, pour optimiser la maîtrise de la demande en électricité.* »

Une information accessible à tous ?

En réalité, le bilan de l'expérimentation Linky s'avère mitigé. Pour l'UFC Que Choisir, « *il s'agit d'ailleurs plus d'un pré-déploiement que d'une expérimentation.* » L'association pointe notamment les lacunes de l'expérimentation en matière d'information des consommateurs. Car si le compteur affiche effectivement la consommation en temps réel, encore faut-il faciliter l'accès et la compréhension de cette information. Or, sur les 35 millions de compteurs électriques installés en France, 17 millions se trouvent à l'extérieur du logement, par exemple dans les parties communes. En charge des questions énergétiques chez l'UFC Que-Choisir, Caroline Keller regrette qu'« *aucun boîtier d'affichage de la consommation dans le lieu de vie n'ait été expérimenté en appoint des compteurs situés à l'extérieur des logements.* » Pourtant, d'après une étude réalisée par l'opérateur italien Enel, « *une meilleure information permet de réduire la consommation de 5 à 15%* » Cette question de l'accès à l'information est donc déterminante pour améliorer la maîtrise de la demande. Et en la matière, pouvoirs publics et opérateurs semblent miser sur Internet plus que de raison. Directrice exécutive des programmes de l'Ademe, Virginie Schwarz tempère les vertus trop facilement attribuées à l'information en ligne. « *On parle systématiquement d'Internet comme d'un vecteur d'information essentiel. Mais seuls 2 à 5% des usagers suivent leur consommation électrique en ligne ! Il faut trouver des solutions pour toucher tous les consommateurs.* »



Le comité de suivi Linky se prononcera avant la fin de l'été sur la généralisation ou non des compteurs d'ERDF. Nul doute que le comité donnera un avis favorable. Mais cette question de l'accès à l'information pour les consommateurs reste à résoudre. Directeur du programme Systèmes Electriques Intelligents chez EDF, Bernard Bonnet explique que l'opérateur « expérimente aujourd'hui des offres de suivi et de conseils qui pourront être mises sur le marché une fois que le compteur sera déployé. » Mais ces nouvelles offres « seront forcément contractées par des consommateurs déjà informés et engagés en faveur de l'efficacité énergétique » craint Caroline Keller. Partageant les inquiétudes de l'UFC, Virginie Schwarz suggère à demi-mot la création d'un service public d'information en temps réel. « Linky doit-il ou non être associé à un service public minimal d'information, financé par les tarifs ? » La réponse est tombée le 21 juin. Linky sera finalement payant contrairement à ce qui avait été annoncé.

Anne Farthouat
Mis en ligne le : 22/06/2011
Source : <http://www.novethic.fr/>

[ERDF vous explique Linky](#)